



COMMUNIQUE DE PRESSE

25 mai 2021

Signature d'une convention de partenariat Pôle Emploi Grand Est - UIMM Lorraine

Le secteur de la « Métallurgie et fabrication de produits métalliques » en Grand Est est porteur d'emploi dans les prochaines années.

Les signataires souhaitent conjuguer leurs efforts pour rapprocher, dans les meilleures conditions l'offre et la demande d'emploi, en utilisant les ressources disponibles, et ainsi aider les employeurs à recruter. Ils s'accordent ainsi sur leurs responsabilités complémentaires, pour mieux faire connaître les métiers considérés, accompagner les projets professionnels des futurs salariés et favoriser leur professionnalisation.

Signature de la convention de partenariat

le vendredi 28 mai à 10h30

au centre de communication SMART

Europole de Sarreguemines - rue Robert Pax

57910 HAMBACH

en présence de **Hervé BAUDUIN, Président de l'UIMM Lorraine** et
Philippe SIEBERT, Directeur Régional de Pôle Emploi, signataires

L'industrie est nettement plus implantée dans le Grand Est que dans le reste de la France. Le Grand Est représente près de 10% de l'emploi salarié industriel national (9,1%) et est la 3^{ème} région de France en nombre de salariés (256.000 salariés dans l'industrie dans le Grand Est et plus de 8.500 apprentis et alternants).

L'industrie métallurgique est le premier secteur industriel aussi bien dans le Grand Est qu'en France. Le secteur de la « Métallurgie et fabrication de produits métalliques » en Grand Est comprend 296.000 emplois directs et plus de 5.000 apprentis et alternants.

En Lorraine ce sont 1600 entreprises qui emploient 51.000 salariés. Lorsque l'on sait qu'un emploi dans l'industrie implique 4,5 emplois directs et indirects, 230.000 emplois lorrains dépendent de l'industrie

De nombreux postes seront donc à pourvoir dans les prochaines années. Ces opportunités découlent à la fois d'une vague massive de départs à la retraite et de la nécessité pour les entreprises de relever les défis mondiaux de l'innovation pour rester compétitives.

Les signataires renforceront, harmoniseront et structureront leur collaboration, tant au niveau régional que local, autour des 4 axes stratégiques suivants :

- Identifier des interlocuteurs locaux
- Valoriser les métiers de l'industrie
- Préparer les candidats
- Répondre aux besoins en recrutement identifiés par les entreprises du secteur industriel

Contacts Presse : Philippe DUTARTRE pdutartre@uimm-lorraine.fr - 06 13 43 42 10
Lionel HANNEWALD - 06 13 72 84 47

UIMM Lorraine

L'UIMM Lorraine est la représentation régionale de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie.

L'UIMM Lorraine est une organisation professionnelle dont la vocation est de contribuer à créer, dans le champ du social, un environnement favorable à la compétitivité des industries technologiques, par la mobilisation de son réseau, de ses services et de ses ressources.

En tant que branche professionnelle L'UIMM Lorraine représente plus de 1.600 entreprises (51.000 salariés) de la métallurgie en Lorraine, pour lesquelles elle négocie notamment les conventions collectives avec les partenaires sociaux, et pour lesquelles elle agit dans l'intérêt de la branche auprès des pouvoirs publics.

En tant que syndicat patronal L'UIMM Lorraine ce sont près de 500 industriels engagés dont 2/3 sont des TPE-PME, qui représentent 81% des emplois de la branche. Ces industriels sont engagés pour l'image et l'attractivité de l'industrie et de ses métiers, ainsi que pour incarner l'industrie et sa transformation.

Pôle emploi Grand Est

Opérateur du service public de l'emploi issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic, Pôle emploi est créé le 19 décembre 2008 suite à la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi qui lui confère 6 missions essentielles.

Pôle emploi est un établissement public administratif dont les missions sont définies à l'article L. 5312-1 du code du travail. Notamment, Pôle emploi est chargé de prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et qualifications. Il aide et conseille les entreprises dans leurs recrutements (art. L. 5312-1-1°) et est en charge de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel. Il prescrit toutes actions utiles pour développer leurs compétences professionnelles et améliorer leur employabilité ; il favorise leur reclassement, leur promotion professionnelle ainsi que leur mobilité géographique et professionnelle et il participe aux parcours d'insertion sociale et professionnelle (art. L. 5312-1-2°). Il est composé de 17 directions régionales.

Pôle emploi Grand Est : 1 Direction Régionale, 8 Directions territoriales, 76 agences, 3 plateformes de services centralisées, plus de 3 800 professionnels mobilisés pour l'emploi dont près de 500 conseillers entreprise.